

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le mogozine municipal qui parle de Vous



FETES CHAMPETRES - QUARTIERS D'ETE - HB LA PLAGE - CONCERT DU 12 JUILLET - HB VACANCES



GRANDE BRADERIE - JOURNEES DU PATRIMOINE - DUCASSE - FETE DU SPORT - SEMAINE BLEUE



Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous

État-civil juin, juillet et août

Sommaire ...

État-civil p.2

L'édito du maire p.3

Actualité p. 4-15

HB-Plage p. 4-5

Associations, le cœur battant de la ville p. 6

Festivités du 14 juillet p. 7

HB-Vacances p. 8-9

Ils se sont dit « Oui » p. 10

Noce d'or & visite de la sous-préfète p. 11

« Contre notre maire, ils sont prêts à tout ! » p. 12

Jusqu'où l'opposition ira-t-elle (...) p. 13

Pétition « Soutenez votre maire » p. 14

Grande braderie & Ducasse p. 15

Culture et patrimoine p. 16-18

Salon de la Pologne p. 16

Journées du patrimoine & Salon des beaux-arts p. 17

Actu de l'Escapade & coups de cœur p. 18

Sport p. 19-21

L'Atrium p. 19

M. Bauderlique qualifié pour Rio 2016, résultats J. Cadot & Passion fitness p. 20

Jujitsu traditionnel p. 21

Solidarité, citoyenneté et associations p. 22-24

Concours Meilleur Papi et Meilleure Mamie p. 22-23

Semaine bleue & associations seniors p. 24

Jeunesse et scolarité p. 25-26

Centres de loisirs p. 25

Avis des parents sur les centres de loisirs & programme TAP p. 26

Trouvoux et cadre de vie p. 27-29

Nouvel éclairage public p. 27

Les travaux en septembre p. 28-29

Vos commerçants pp. 30-31

Optic 3000 p. 30

Box aux vapoteurs p. 31

Infos pratiques p. 32-33

Inscriptions sur les listes électorales p. 32

Baptêmes civils, modifications p. 33

Tadao et campagne Croix-Rouge

Tribunes politiques p. 34

Agenda p. 35

Ils sont nés

La Municipalité leur souhaite la bienvenue



Théo HOMBECK, Wassila ADERDOR, Ilana AMAROUCHE, Bright BOMOLO, Christal FAURE VIVIEN, Mohamed MOUSSAOUI, Elyne LEBOEUF, Zoé WATERLOT, Nolan CHIAKH, Kai'nalu RAMILLON, Raphaël CMBAY, Anna CERAULO, Marylou MAY, Ninon GLUCHOWSKI, Lyna HENNEBOIS, Loan WAROUX, Mattias SERVILLE, Aaron GIGNEY, Hugo KLEMESIAK, Loan VIENNE, Natthan LEMAITRE, Maxime CLAY, Nolan MARCHAND, Anthony MAGNIEZ BUIRETTE, Mya SKIBA, Martin OLIVIER CONDRACQ, Mylann MORENO, Evy BREJ, Eléa DUBOILLE, Léna LAWNICZAK, .Élodie HERPSON, Lina KONOPACKI, Mylan PETIT, Gabriel DEFIVES, Sélène MADEJ, Léna MARECHAL, Jade SCHECK, Alyssia RAISON, Martin BONREPEAUX, Martin GINEL BLAIN, Abdallah SADOUKI, Enora DECOOPMAN, Viktor DEHOO, Luce LACASIA-ARRAZOLA, Lorenzo BODESCOT COURMONT, Lucas SADECKI, Tom NORMAND, Aya LAYOUNI, Léocadie MATRION, Alexis GIEZEK, Apolline DELATTRE, Imran MAHJOUB, Lucas GIGNEY, Maëlys DESPLANQUES, Timoté HEBERT TAVERNIER, Timo FOUREZ, Pauline DESRUELLES, Louciane PRUVOST, Benjamin TROISLOUCHES.

Ils se sont dit "oui"

La Municipalité leur présente ses félicitations



Ludovic DUPONT et Claude ROGER,
Pascal RICHIR et Christelle PINCK,
Yves-Marie WIDEHEM et Anastasia TAILLEZ,
Gilles MONTREUIL et Marie-France LEROY,
Jean-Christophe VERMEL et Aurore BIGET,
Eric WIECKOWSKI et Virginie CHEVALIER,
Ludovic DA SILVA et Mathilde DEBEAUMONT,
Nicolas DEVLEESCHAUWER et Sandra PETROLO,
Anthony BOUREL et Laurence DELACROIX,
Virginie MASCLEF et Elsa DELPORTE,
Pino POSCA et Sophie HURET,
Waren PIELECK et Julie VERET,
Robert MACQUET et Patricia LANGLET,
Jérôme BONICEL et Laura JACQUART,
Tony IVASCOT et Mélanie KOSTUJ,
Madjer AINAOUI et Samira BAHRI,
Geoffrey WOJTASINSKI et Céline DUHAMEL,
Freddy JOURDAN et Ingrid CARON,
Geoffrey PIGACHE et Cathy FOURMEAUX.

photos des cérémonies en page 14

Ils nous ont quittés

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles



Zoé MASQUELIER, Claude BOISTEL, Orsola LANNOY, Edouard KWASNIEWSKI, Josiane BARA, Patrice VASSEUR, Ignace BARTKOWIAK, Marie NAWROCIK, Sophie OCHMANN, Guiseppa CAPONE, Jacques ANCEL, Denise CARNOT, Bouamama MENACEB, Thérèse DUBAR, Sylvestre KOSTOS, Janina STEKELORUM, Jean VERMERSCH, Cécile GUNTHER, Alfred THERY, Jean DOMBROWSKI, Michel GROTTARD, Jeannine DESTAMPES, Michelle BOUGEARD, Jules CUVILLIER, Michel BOULONNE, Raymonde DOUCHEMENT, Michel HAYEZ, Calogero CUSCHERA, Marcelle DELOOR, Léonie LABEDZ, Emile HAUTEFEUILLE, Olivier HOUSIEAUX, Rudolphe KALICKI, Augustine GALLIANO, Daniel LUCAS, Suzanne DECAUDAIN, Ahmed CHADOULI, Filippa GIBERTO, Emilienne SBRAGGIA, Patricia LORTHIOS, Augustin LARGILLIERE, Rosa MEIGNOTTE, Valérie ZURCZAK, Pierre MAREIX, Daniel LEPOT, Emile DUPAS, René GAVOIS, Didier CAILLUYERE, Henri COPIN, Jean JARUS, Roger CORDIER, Herselie VANUYNSBERGHE, Anne CAPIAUX, Daniel LEMIRE, Maria BIANCHI, Honora WOS, Cécile CUVELIER, Bernard MAILLIARD, Victor DUMETZ, Dominique POULAIN, Bernadette MAYNE, Georges BUISSON, Marie CHEMIN, Jean-Paul LELEU, Tadás JABLONSKI, Jean-Claude MORNAVE, Henryk ROMANOWICZ, Jacqueline FRANCOIS, Marian GORCZYCA, Yvonne DUBOIS, Max PISAREK, Ghislaine BRUISSSE, Emilienne GUILBERT.

Votre ville a été sélectionnée pour les Trophées de la communication 2015 dans les catégories :

- Meilleur magazine municipal 2015
- Meilleur site internet 2015
- Meilleure campagne de communication 2015
- Meilleure action de communication 2015

structure
sélectionnée
2015

LES
TROPHÉES
DE LA
COMMUNICATION

Le (vrai) changement, c'est maintenant !

Nous vous l'avons promis, nous l'avons fait ! L'été 2015 a vu se succéder manifestations populaires et rendez-vous conviviaux organisés pour un coût très modique.

Pas un week-end n'aura été délaissé et c'était là notre objectif : penser à celles et ceux qui ne peuvent pas forcément partir en vacances. Notons au passage que cela n'engendre aucune conséquence financière, puisque tout a été parfaitement maîtrisé.

Hénin-Vacances, nouveauté 2015, a fait vivre vos quartiers avec ses fêtes champêtres, barbecues géants, spectacles vivants, concerts et films en plein air.

Les festivités et le concert du 14 juillet ont renoué avec une affluence jamais vue depuis des dizaines d'années place de la République. Enfin, Hénin-Plage a marqué les esprits avec près de 25.000 visiteurs présents sur les 19 jours d'opération.


Outre nos concitoyens, des milliers de personnes sont venues des alentours, prouvant que l'image de notre ville s'améliore considérablement, grâce au dynamisme qui fait sa réputation depuis quelques mois.

Ceci, encore une fois, avec une baisse des dépenses par rapport aux autres années et des nouveautés très appréciées, telles que cette piscine géante qui aura fait le plaisir des petits comme des grands !

Le secret de tout cela ? La volonté ! Ceux qui prétendent que l'immobilisme était la conséquence des difficultés financières n'assument pas leurs responsabilités.

Grâce aux subventions que NOUS avons sollicitées, à la rationalisation des dépenses, à la bonne volonté des agents de la ville et des associations, il est possible de faire bien mieux qu'avant, sans plomber les finances communales. Nous continuerons à le prouver très vite, avec les futures grandes manifestations de l'hiver.

En attendant, nous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée. A très vite, sur le terrain !



**Votre maire,
Steve Briois**

22 juillet 2015
Inauguration d'Hénin-Beaumont la Plage



Du soleil dans les têtes et dans les cœurs...

Point d'orgue des manifestations estivales, HB la Plage a connu cette année un succès inégalé, malgré une météo parfois capricieuse. Les nouvelles activités mises en place par la Municipalité et les services – au premier rang desquelles la présence d'une piscine et d'un toboggan à eau géant – ont attiré celles et ceux qui n'avaient pas la chance de partir en vacances ou en étaient revenus.

Au total, ce sont en moyenne plus de 1300 personnes qui ont pu, chaque jour au long des trois semaines d'ouverture, s'adonner aux plaisirs de la plage, de la baignade et des moments partagés en famille ou entre amis.

Cette affluence et une ambiance toujours bon enfant constituent pour les élus et agents de la ville un légitime motif de satisfaction. Cela n'empêche pas les uns et les autres de déjà plancher sur l'édition 2016 qui, à n'en pas douter, réservera quelques belles surprises...







Les associations, cœur battant de la ville

Pour continuer à rendre aux Héninois et aux Beaumontois la fierté et le plaisir de vivre dans leur ville, Steeve Briois s'appuie sur une équipe d'élus déterminés et des agents municipaux impliqués : tous ont la chance de pouvoir compter sur un tissu associatif dense et actif.

La période estivale a vu se dérouler une myriade de manifestations portées par la Ville et quelques-unes de ses associations les plus emblématiques. Les habitants de notre commune ont ainsi pu partager barbecue ou moules-frites (Association du quartier du Panthéon, Amicale des loisirs du Vieux-Hémin, Association Sainte-Marie), tenter leur chance au loto (club de l'Age d'or), danser (Temps de vivre, club de l'Age d'or), taquiner le poisson (Secours populaire français) ou chiner sur les marchés aux puces (Droit de vivre, Loisirs et création, ALPH, Amis des Bouviers).

Que tous les bénévoles de ces associations soient remerciés : c'est aussi grâce à eux qu'Hémin-Beaumont renaît !





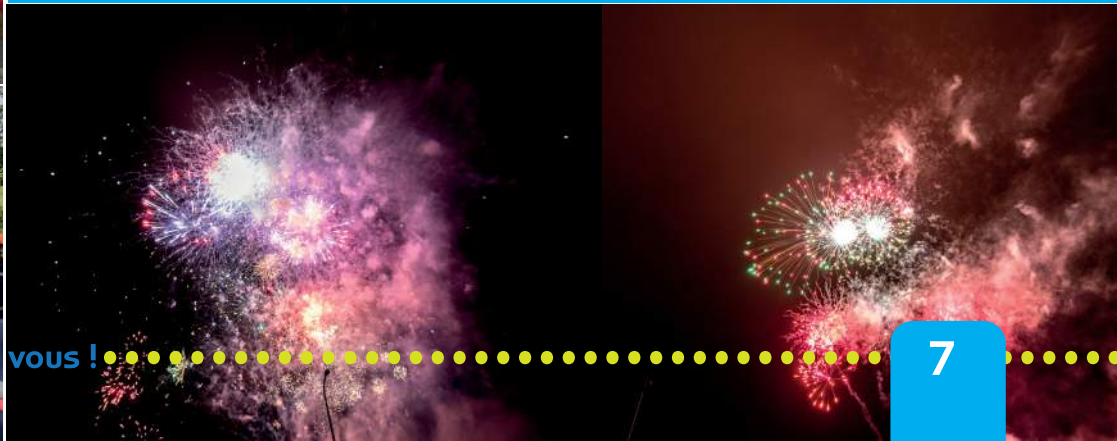
Une Fête nationale haute en couleurs !

Pour que la Fête nationale ne se limite pas au 14 juillet, Steeve Briois et son équipe avaient concocté cette année un programme courant sur trois jours et mêlant musique, feu d'artifice et cérémonies officielles.

Le 12 juillet, plus de 3.000 personnes ont assisté à un concert Années 80 nourri des tubes mythiques de Desireless, Phil Barney et Thierry Pastor. Deux heures durant, le trio a donné de la voix, alternant chansons entraînantes et mélodies romantiques. Myriam Abel, Antony Bellicourt et Rodrigue Gallo complétaient un plateau qui a visiblement plu aux spectateurs, si l'on se fie à l'ambiance qui régnait Place de la République.

Sur le thème du voyage à travers le monde, le feu d'artifice donné le lendemain aux abords de l'Espace François Mitterrand a lui aussi subjugué la foule présente. De mémoire d'Hénois et de Beaumontois, il y a bien longtemps que le spectacle n'avait été aussi abouti et festif...

Ultime temps fort de ces trois jours, les cérémonies commémoratives ont permis au maire, aux élus et aux habitants de la ville de se recueillir à la mémoire des morts pour la France et de tous celles et ceux qui, depuis 1789, défendent la République et ses valeurs.



L'incroyable succès

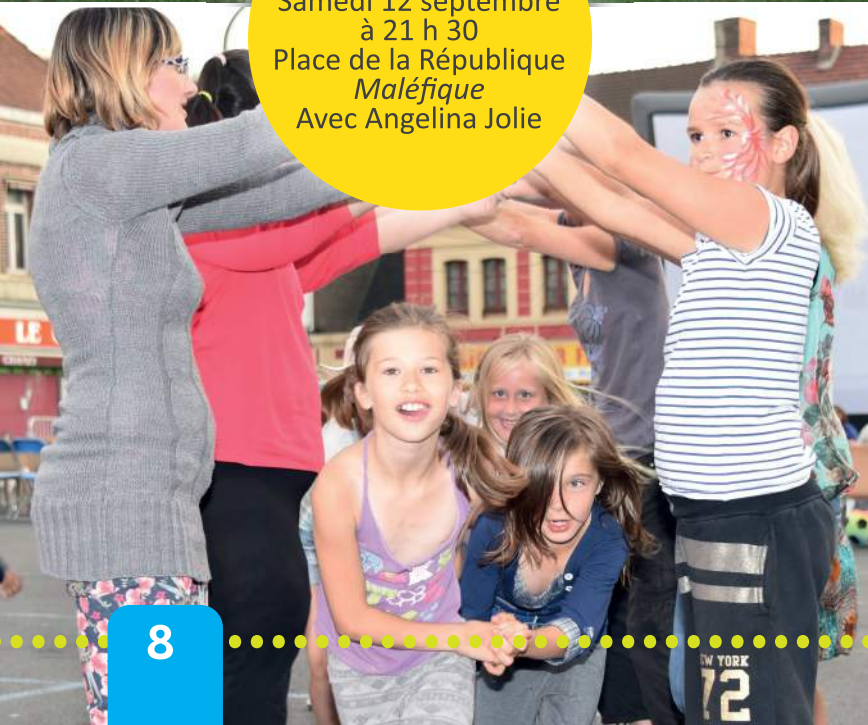


Maisons de quartier

Portées par les animateurs des maisons de quartier, les activités proposées aux Héninois et Beaumontois au cours de l'été s'adressaient à des publics variés ; le but étant de permettre à chacun de profiter de soirées conviviales, avec l'ensemble des habitants des quartiers concernés.

Spectacles de rue et de cirque à la ZAC, barbecue et cinéma de plein air en centre-ville, pétanque à Kennedy, repas, cirque ambulatoire et musique aux Bouviers, théâtre et bal populaire à Beaumont, sans oublier les nombreuses animations à destination des enfants : pas un secteur de la ville n'aura été oublié durant la période estivale !

Cinéma en plein air
Samedi 12 septembre
à 21 h 30
Place de la République
Maléfique
Avec Angelina Jolie



Fêtes d'HB - Vacances



Fêtes champêtres

C'était l'une des – nombreuses – nouveautés mises en place cette année par la Municipalité. Les 19 juillet, 16 et 23 août, les Héninois étaient invités à passer une après-midi de détente au parc public de la rue Elie Gruyelle. Sur le principe de l'auberge espagnole – chaque participant apportait son pique-nique –, un repas réunissait élus et habitants, autour d'animations menées par Jean-Raymond Payen, le Grand Pat' ou Jérémy Equeter. Soleil aidant, ces moments de rencontre ont à chaque fois attiré des dizaines de personnes, le plaisir de la convivialité s'étant souvent prolongé jusqu'en fin d'après-midi...

Nos quartiers d'été

Les agents municipaux chargés d'animer les quartiers ont offert aux habitants, notamment aux plus jeunes, l'occasion de se divertir sans bourse délier. Des séances de cinéma nocturne en plein air aux jeux sur structures gonflables, des démonstrations et initiations sportives à la pratique du poney, le programme était suffisamment diversifié pour plaire à tous et le succès des soirées organisées au cours des mois de juillet et août en atteste !



Ils se sont dit « Oui »



Pascal RICHIR et Christelle PINCK



Gilles MONTREUIL et Marie-France LEROY



Jean-Christophe VERMEL et Aurore BIGET



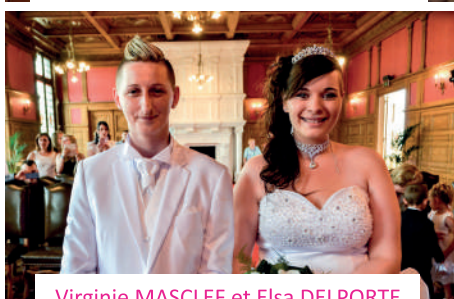
Eric WIECKOWSKI et Virginie CHEVALIER



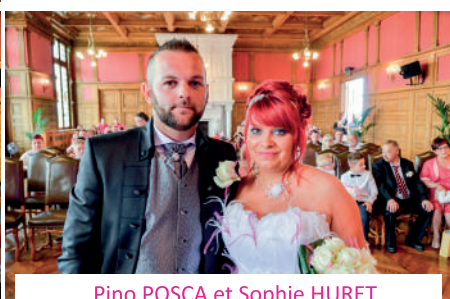
Ludovic DA SILVA et Mathilde DEBEAUMONT



Nicolas DEVLEESCHAUWER et Sandra PETROLO



Virginie MASCLEF et Elsa DELPORTE



Pino POSCA et Sophie HURET



Waren PIELECK et Julie VERET



Jérôme BONICEL et Laura JACQUART



Tony IVASCOT et Mélanie KOSTUJ



Robert MACQUET et Patricia LANGLET



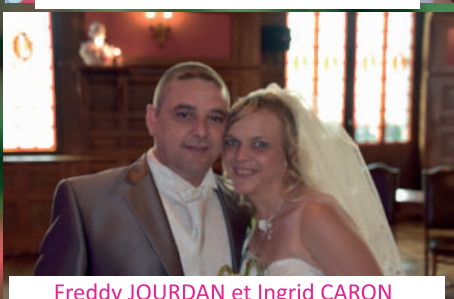
Madjer AINAOUI et Samira BAHRI



Geoffrey PIGACHE et Cathy FOURMEAUX



Geoffrey WOJTASINSKI et Céline DUHAMEL



Freddy JOURDAN et Ingrid CARON





Danièle et Kléber Parent : 50 ans après, le feu brûle encore...

Le 17 juillet 1965, Kléber Parent et Danièle Brogniart s'unissaient pour le meilleur et pour le pire.

Le renouvellement de leurs vœux devant le Maire Steeve Briois, après un demi-siècle de vie commune, démontre qu'ils ont su conserver et construire le meilleur.

Ouvrier dans le bâtiment dès l'âge de 15 ans, Kléber travaille dur au cours des années qui suivent, exerçant les fonctions de coffreur-ferrailleur, chef d'équipe dans un garage et manutentionnaire-cariste, avant une retraite amplement méritée en 2001.

Danièle commence elle aussi à travailler très jeune, puisqu'elle est dès ses 13 ans employée au Centre ménager des mines d'Hénin-Liétard. Elle occupe par la suite les emplois de préparatrice de textile, nourrice puis, enfin, le plus prenant des métiers, celui de maman : en 1980, la petite Sandra devient le centre de son existence et de celle de son époux.

Coulant aujourd'hui une paisible retraite rythmée par des activités qu'ils s'efforcent de partager, Kléber et Danièle sont la vivante incarnation de ces couples qui durent non par habitude, mais par amour...

Mme la Sous-préfète en visite de courtoisie à Hénin-Beaumont



Auparavant secrétaire générale de la Préfecture de Maine-et-Loire, Elodie Degiovanni a été nommée sous-préfète de Lens le 8 juillet dernier.

Ce 13 août, en visite de courtoisie à Hénin-Beaumont, elle a longuement échangé avec Steeve Briois sur l'évolution de la ville et les projets municipaux, avant de se rendre à l'école Michelet.

Sur place, la sous-préfète a pu constater l'avancée des travaux et découvrir, explications du maire et des services à l'appui, les nouveaux aménagements de cet équipement qui s'annonce comme un fleuron de notre ville.



Dans un tel écrin, les enfants, les enseignants et le personnel ne pourront évidemment que se sentir bien. Comme l'a rappelé avec malice Elodie Degiovanni, « Avec cet outil, les taux de réussite vont approcher les 100 %. » C'est en effet ce que l'on peut souhaiter à l'ensemble des personnes impliquées dans ce projet et sa réalisation effective.

Sujet essentiel pour la Municipalité, le bon déroulement de la scolarité des jeunes Héninois est à ce prix !

CONTRE NOTRE MAIRE, ILS SONT PRETS A TOUT !

Christopher Szczurek,
Adjoint au Maire,
Conseiller départemental



« Le fait de réussir notre pari de redresser notre ville crée de la jalousie et de l'aigreur »

Steeve Briois s'est baigné avec nos concitoyens à l'occasion de l'inauguration d'Hénin-Plage. Il n'en a pas fallu plus pour que l'opposition pète les plombs et tombe dans l'horreur, par le biais du conseiller municipal Stéphane Filipovitch, par ailleurs faussement domicilié dans notre ville. **Aux yeux de l'exécutant des sales besognes d'Eugène Binaisse, le maire d'Hénin-Beaumont est fasciste, pédophile et prostitué**, pour avoir participé à cette grande manifestation populaire à vos côtés !!! Christopher Szczurek, adjoint au maire d'Hénin-Beaumont et conseiller départemental, réagit.

Monsieur Szczurek, on vous sent particulièrement choqué par cette affaire. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Les coups durs sont légion en politique et nous y sommes habitués. Le fait de réussir notre pari de redresser notre ville crée de la jalousie et de l'aigreur et, de ce fait, il y a toujours des esprits critiques. C'est normal et nous nous y attendions, même si ça reste marginal.

Ce à quoi nous ne nous attendions pas, c'est aux attaques privées, aux coups en-dessous de la ceinture, et à des insinuations aussi dégueulasses ! Les propos de Stéphane Filipovitch ont un parfum d'années 30, de ce que l'extrême-droite radicale est capable de pire.

Est-ce une stratégie ? Un coup politique ? Est-ce révélateur d'arrière-pensées malsaines ?

Un peu de tout cela, sans aucun doute... Une stratégie et un coup politique, c'est évident, parce que Filipovitch est inconnu, qu'il n'habite pas la ville, qu'il ne la connaît

pas, ne la comprend pas, et qu'il attend d'une polémique comme celle-ci qu'elle le fasse connaître. Il espère que cela lui permettra de s'imposer dans un groupe d'opposition où les *ego* vont bientôt entrer en friction. Et dire que ces mêmes élus appelaient à être dans la sagesse et non dans l'invective permanente !

Quelles suites allez-vous donner à tout cela ?

Des suites pénales et politiques. L'avocat de Steeve Briois s'est emparé du dossier et nous espérons bien que justice sera faite. Les médias, d'habitude si rapides quand il s'agit de nous chercher des poux dans la tête (souvenons-nous de la légion de journalistes venus de la France entière pour critiquer un mur de 70 cm de haut décidé par nos concitoyens), ont été silencieux, pour ne pas dire complices.

Nous avons donc saisi les cadres du Parti socialiste pour demander l'exclusion de Stéphane Filipovitch de leur parti. Nous demandons toujours *a minima* des excuses et bien entendu la démission de monsieur Filipovitch du Conseil municipal d'Hénin-Beaumont. Il s'est totalement déconsidéré et discrédité, il doit en assumer les conséquences !

Si les socialistes ne réagissent pas, nous serons confrontés à un changement majeur et définitif des règles du jeu politique et des débats qui y sont liés : il serait permis de dire les pires horreurs et de pratiquer des amalgames honteux en toute impunité. Personne n'a à y gagner, et surtout pas ceux qui se livrent à de telles pratiques et feraient mieux de balayer devant leur porte. Nous attendons toujours les excuses du groupe de l'opposition.

JUSQU'OU L'OPPOSITION IRA-T-ELLE DANS L'IGNOMINIE ET LA HAINE ?

Incapable d'attaquer sur le fond ou sur le bilan, l'opposition est, depuis quelques mois, en proie à une véritable crise de panique. Injures, diffamations, tentatives d'intimidation : tout est bon pour tenter de discréditer le maire et son équipe, quitte à utiliser pour cela les pires méthodes.

Petit rappel :

Nous ne reviendrons pas sur le cas Filipovitch, déjà largement abordé, mais on peut se demander jusqu'ou l'opposition est prête à aller. Jusqu'au-boutiste dans la haine, elle s'était déjà prononcée en séance budgétaire contre les dépenses scolaires, contre les dépenses d'investissement (comme la rénovation des voiries) et contre la baisse des impôts.

- **David Noël**, l'ancien adjoint de Gérard Dalongeville, aujourd'hui conseiller d'opposition, a affirmé sur les réseaux sociaux que les Héninois et les Beaumontois sont majoritairement des « gros cons racistes ». Celui qui nous compare régulièrement aux fascistes et aux nazis conteste en effet en permanence le verdict des urnes.

- **Geoffrey Gorillot**, beau-fils d'Eugène Binaisse, qui a tapé à la porte de tous les partis, fait à présent une fixation contre le personnel municipal. Après avoir estimé en début de mandat que personne n'était capable d'élaguer les arbres parmi nos agents, il a

récidivé dernièrement en insinuant que le Service des espaces verts était un service de paresseux. Oui, oui, ce même service qui a métamorphosé la ville en quelques mois par un plan de plantation et de fleurissement admirable. Gorillot s'était illustré en début de mandat en comparant le maire à un animal.

- **Marine Tondelier**, qui aime à se présenter comme l'élément modéré du groupe, s'est livrée à une véritable crise d'hystérie et d'agression verbale lors d'une cérémonie solennelle. Le motif ? La Municipalité a voulu

faire respecter le protocole et l'esprit de communion nationale du 14 juillet en refusant que des gerbes politicardes soient déposées.

- **Eugène Binaisse**, mécontent qu'on puisse lui rappeler sa mauvaise gestion et certaines affaires à la limite de la légalité, a lui aussi perdu ses nerfs en traitant un adjoint de « fouille-merde » en plein conseil municipal. Il est d'ores et déjà renvoyé devant le Tribunal correctionnel.



Le groupe des six conseillers de l'opposition : insultes contre la population, diffamation contre les agents municipaux, agressions verbales contre les élus... Jusqu'ou iront-ils ?

Après ces multiples injures, le point de non-retour est atteint. Nous avons attendu depuis 18 mois, les propositions concrètes de l'opposition pour améliorer le quotidien des habitants. Plutôt qu'être constructifs, les membres de l'opposition ont choisi la politique de la terre brûlée. Ils se croient manifestement tout permis, en toute indécence, alors attendez-vous au pire !

SOUTENEZ VOTRE MAIRE

PETITION



Steve Briois a fait l'objet d'attaques ignobles de la part d'un conseiller municipal d'opposition en mal de reconnaissance (voir pages précédentes). Aucun de ses collègues n'a condamné ses propos, dignes d'une époque que l'on croyait pourtant révolue.

Incapable – et pour cause ! – de trouver un motif argumenté et crédible pour critiquer l'action de la majorité municipale, **l'opposition a choisi de lancer une véritable chasse à l'homme contre notre maire.**

Les mots les plus durs ne suffiraient pas à qualifier cette stratégie nauséabonde : il serait inutile et avilissant de s'abaisser au niveau de ces (ir)responsables politiques.

Steve Briois et son équipe ont une autre priorité au cœur : chaque jour de leur mandat, continuer à servir les Héninois et les Beaumontois.

Pour cela, ils ont besoin de vous : **en signant la pétition de soutien à Steve Briois, vous démontrerez votre volonté de contribuer au changement qui a d'ores et déjà commencé à porter ses fruits dans notre ville.**

L'honneur de notre maire est aussi celui d'Hénin-Beaumont !

Oui, je condamne les propos de l'opposition et apporte mon soutien au maire d'Hénin-Beaumont

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :@.....

**MONTREZ VOTRE SOUTIEN
AU MAIRE DE NOTRE VILLE !**

*Bulletin à renvoyer ou à déposer :
Steve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès
62110 Hénin-Beaumont*

Signature

GRANDE BRADERIE

DU CENTRE-VILLE ET DE LA GARE

13 SEPTEMBRE

Inscriptions : sur présentation de la carte d'identité au Service des relations publiques, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h,
174 rue Pasteur 62110 Hénin-Beaumont
Tarif : 4 € les 2 mètres

C'est en septembre...

A la rentrée,
la Ducasse revient !

Du vendredi 18 au mardi 22 septembre,
à partir de 17 h

Nocturne jusqu'à minuit le vendredi 18
Clôture à 22 h les autres jours

**Demi-tarif sur toutes les attractions
le mardi 22**

LA POLOGNE ARRIVE A HENIN-BEAUMONT !

3 ET 4 OCTOBRE

L'association Nowa Polska de Nœux-les-Mines organise en partenariat avec la Ville d'Hénin-Beaumont, le 1er salon de la Pologne. Plaisirs terrestres – épiciers, charcutiers, pâtisseries – et nourritures spirituelles – libraires, écrivains, chefs d'orchestre, artisans d'origine polonaise –, sont au cœur d'une manifestation qui permettra aux visiteurs de mieux connaître la Pologne sous ses différents aspects, dans une atmosphère de marché traditionnel. « Notre objectif est de faire connaître la Pologne, ses traditions et aussi de donner envie de s'y rendre. » indiquent les organisateurs.

A manger et à danser...

Il n'y a pas de fête à la polonaise sans pâtisserie. Les gourmands auront donc l'occasion de taquiner leurs papilles gustatives en savourant placek aux pommes, makowiec (gâteau roulé au mak), paczki (beignets) fourrés à la marmelade de pruneaux, babka et autres spécialités, arrosés d'une bonne bière polonaise (à consommer avec modération !).

Des groupes folkloriques – Polonia de Douai et Les Gorales de Douges – assureront l'ambiance musicale du repas du dimanche midi, composé d'une assiette de charcuterie, d'un bigos, d'un assortiment de pâtisseries et de café (25 € / personne, 20 € pour les enfants de moins de 16 ans).

... Mais pas seulement !

L'artisanat sera lui aussi représenté : objets de bois taillé, céramiques de Boleslawiec, broderies, cristal, ambre, boules de Noël, pantoufles à fourrure, sans oublier les babouchkas, petites poupées gigognes en bois (un conseil : évitez de dire poupées russes dans un salon de la Pologne)...

Les supporters de l'équipe nationale de football de Pologne pourront quant à eux se fournir en écharpes, tee-shirts, casquettes, bonnets, drapeaux...

Tout au long du week-end, Nadine et Patrick Malewicz joueront dans les allées. La radio Plus animera le dimanche, de 14 h à 16 h, un direct dans l'émission « De Douvrin à Varsovie ».

Rendez-vous le samedi 3 octobre de 14 h à 19 h et le dimanche 4 octobre de 10 h à 19 h

Salle Wilquin, Espace François Mitterrand, rue René Cassin
Entrée gratuite

Réservations repas :

Pascal Stefanski (06 75 66 56 47)

Renseignements :

Jérôme Antochewicz (06 12 58 28 04)

Pascal Stefanski

Page Facebook

« Salon Polonais – Hénin-Beaumont »



JOURNÉES DU PATRIMOINE

18, 19 et 20 SEPTEMBRE

C'est à une édition toute particulière des JEP que sont conviés cette année les Héninois. Elles auront en effet pour sujet central Elie Gruyelle, ancien maire d'Hénin-Liétard et personnalité emblématique de la ville.

Le programme :

Vendredi 18 septembre

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : présentation d'une oeuvre du peintre Kijno par les élèves du lycée Henri Senez. Entrée libre

19 h : conférence du Dr Desruelles sur Elie Gruyelle (durée : 1 h), avec la participation exceptionnelle de membres de la famille de l'ancien maire d'Hénin-Liétard, suivie de leur mise à l'honneur ; Hôtel de ville

Samedi 19 septembre

11 h : visite guidée de l'hôtel de ville et du bureau de M. le Maire

16 h-19 h : visite des terrasses de l'église Saint-Martin

Dimanche 20 septembre

10 h 30 : visite de la ville en autocar, commentée par M. Bétrémieux, sur le thème « Naissance et connaissance de notre ville, de la nuit des temps à l'aube du XXe siècle » ; départ de l'hôtel de ville (durée 1 h 30)

16 h : visite guidée de l'hôtel de ville et du bureau de M. le Maire

16 h-19 h : visite des terrasses de l'église Saint-Martin

Biographie d'Elie Gruyelle



Né à Dourges le 30 juillet 1832, fils d'un géomètre et d'une mère au foyer, César-Elie Gruyelle quitte l'école à 12 ans et entame un parcours qui verra son accomplissement dans la direction de chantiers vastes et novateurs (démantèlement de Lille, canal de Croix-Wasquehal...) et l'achat de fabriques. Installé à Hénin-Liétard en 1862, devenu riche, il se montre généreux tant avec ses ouvriers qu'avec ses concitoyens, dont il devient le maire en 1873 – nommé, comme le veut alors la loi, par le préfet.

Menant dans sa ville une politique de grands travaux, il parvient à ne pas augmenter pour cela les contributions locales. Aimé de la population et respecté de ses adversaires politiques, Elie Gruyelle s'éteint le 8 février 1895.

Une statue est élevée en son honneur quelques mois plus tard, place de la Gare, grâce notamment aux dons de nombreux habitants. La principale artère de la ville porte aujourd'hui son nom.

Les beaux-arts tiennent salon...



En partenariat avec la Municipalité, l'Association des amis des beaux-arts organise son très attendu salon annuel. Peintures, sculptures, dessins, collages... sont au programme de cette édition 2015 pensée par le président Bernard Dhaisne et son équipe.

Salons d'honneur de l'hôtel de ville

Vernissage le vendredi 9 octobre à 19 h

Exposition du samedi 10 au dimanche 18 octobre :

- lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

- dimanche : 10 h à 12 h et 15 h à 18 h

Amateurs éclairés, professionnels ou simples curieux : vous êtes les bienvenus !

L'octu de l'escapade

olé !

Vendredi 9 octobre, 20 h

L'Américain Paul Morocco joue très tôt de la guitare, jongle et joue la comédie. Entouré de Guillermo De Endaya et Marcial Heredia, il présente un show mêlant théâtre, musique et cirque. Ces artistes nous offrent 90 minutes de folie chorégraphiée qui enchantent depuis 25 ans le public du monde entier.

Tarifs : 10 €, 8 € (réduit), 7€ (adhérent) / Pass 6 places : 30 €
Escapade, 263 rue de l'Abbaye / Tél. 03 21 20 06 48 /
accueil@escapadetheatre.fr

Les ateliers de l'Escapade

En sus des spectacles, l'Escapade propose des ateliers artistiques encadrés par des professionnels. Dossiers d'inscription à retirer à partir du 1er septembre à l'accueil de l'Escapade ou par courriel à accueil@escapadetheatre.fr

Renseignements au 03 21 20 06 48 ou à l'Escapade du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30.

Reprise des ateliers le 21 septembre. La cotisation est de 10 €.

MUSIQUES ACTUELLES

Guitare : mardi à 17 h, mercredi à 13 h 30, jeudi à 17 h

Batterie : mercredi à 16 h 45

Clavier et arrangements : jeudi à 17 h 30

Basse : lundi à 16 h 45

Chant : mercredi à 16 h 45

Tarifs : 150 € (individuel), 135 € (Hénois) ; 80 € (collectif)

Groupes organisés en fonction du niveau de chacun

Percussions africaines : mercredi à 16 h 45 ; tarif : 50 €

Studio de répétition : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 22 h (16 h le vendredi) ; tarif : 12 € pour 2 h

THEÂTRE

Adultes : lundi de 18 h à 20 h

Adolescents dès 12 ans : mercredi de 14 h 30 à 16 h

Enfants dès 7 ans : mercredi de 16 h à 18 h

Tarifs : 120 € (moins de 18 ans), 150 € (adultes), 100 € (Hénois)

DANSE

Éveil à la danse contemporaine avec : mercredi de 13 h 30 à 14 h 30 pour les 4 / 6 ans, de 14 h 30 à 16 h pour les 6 / 8 ans

Danse contemporaine : mercredi de 18 h à 19 h 15 pour les 12 / 15 ans, de 19 h 15 à 21 h pour les + de 16 ans

Tarifs : 120 € (moins de 18 ans), 150 € (adultes), 100 € (Hénois)

Danse hip-hop : mardi de 18 h à 19 h 30 à partir de 10 ans ;

tarif : 100 €

LANGUES

Anglais : lundi de 18 h à 19 h 30 (adultes avancés), mardi de 18 h à 19 h 30 (adultes débutants) ; mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 (enfants débutants) et de 15 h 30 à 16 h 30 (enfants avancés)

Allemand : jeudi de 18 h à 19 h 30 (tous niveaux)

Tarifs : 120 € (moins de 18 ans), 150 € (adultes), 100 € (Hénois)

LES PLUS...

Yoga : jeudi de 18 h à 19 h 30 et de 19 h 30 à 21 h (cours adultes)
Tarifs : 150 € / 100 € pour les Hénois

Cuisines du monde : mercredi de 14 h à 17 h ; tarif : 20€ + participation à l'achat des ingrédients

Coup de coeur littéraire

Avec maman

Alban Orsini – Editions Chiflet & Cie



Une histoire écrite en SMS, vous y croyez ? Alban Orsini l'a fait avec brio dans un livre intitulé sobrement *Avec Maman*. L'histoire est simple : maman apprend à utiliser un smartphone et inonde son fils unique de textos. Leurs conversations concernent la vie quotidienne : on y parle

naturellement de l'amour, du travail, de l'argent, de la famille... Cette toile de fond, tellement réaliste qu'on croirait certaines scènes empruntées à notre propre vie, est prétexte à aborder la relation universelle qui unit un enfant à sa mère et les problèmes de communication qu'elle suscite lorsque l'enfant devient un jeune adulte. Le décalage des générations provoque des situations cocasses et offre des dialogues savoureux à pleurer de rire.

La forme du livre est également atypique : les pages sont colorées et le texte est présenté dans des bulles à la manière d'une capture d'écran.

Attention, si vous ouvrez ce roman épistolaire résolument moderne et humoristique, sachez que vous risquez l'addiction !

Coup de coeur artistique

Reste d'instant photographique, 1992

Fabrice le Botmel



Photographie noir et blanc / 50 x 70 cm

« J'ai réalisé ces fragments photographiques archéologiques exposés dans un espace imaginaire pour interroger notre regard sur ce qu'il reste de l'instant photographique. »

Coup de coeur musical

Francis Lai

Né à Nice en 1932, Francis Lai est un compositeur français, spécialiste de musique de films, de génériques TV et de chansons. Pratiquant une musique populaire d'accordéon et de piano, il se fait d'abord connaître comme compositeur de chansons à succès.

Il écrit notamment pour Edith Piaf, Mireille Mathieu, Pétula Clark, Nicole Croisille, Dalida, Yves Montand, Serge Reggiani ou Johnny Hallyday...

Comptant 60 musiques de films à son actif, compositeur quasi attitré du réalisateur Claude Lelouch, Francis Lai reçoit l'Oscar de la meilleure musique de film en 1970 pour *Love story*.

L'ATRIUM EST FAIT POUR TOUS, L'ATRIUM EST FAIT POUR VOUS !

L'Atrium est une association sportive de remise en forme au sein de laquelle vous pouvez pratiquer ou reprendre une activité physique grâce à un plateau de musculation et cardio-training, deux salles de cours de fitness (gym, step, aerobic, body-training, body-sculpt, cuisses-abdos-fessiers, Zumba fitness, stretching, etc.) et une salle de danse.

Quels que soient votre âge (jeune, senior), votre condition physique (atteint de pathologie ou non) et votre niveau de pratique (sportif débutant, intermédiaire, confirmé, semi-professionnel ou professionnel), notre équipe met à votre disposition toutes ses compétences afin de vous donner les moyens d'atteindre vos objectifs : vous détendre, perdre du poids, reprendre une activité physique pour votre santé, ou encore dans le cadre d'une préparation physique. L'Atrium est ouvert à tous.

Evènements du mois de septembre :

Les 12 et 13 Septembre, l'équipe de l'Atrium sera sur le VITALSPORT (parking de Décathlon Hénin-Beaumont). Le 13 Septembre, l'équipe de l'Atrium participera à la Fête du Sport (place Carnot, face à l'église). Ces deux événements vous permettront de découvrir toutes les activités fitness, danse et nouveautés 2015 / 2016. Entrée gratuite pour tous.

Nouveauté de la rentrée : la Zumba® Sentao

Que vous soyez novice de la Zumba ou inconditionnel(le) de la discipline, vous allez adorer cette toute nouvelle version du programme de fitness : Zumba Sentao. Le Sentao combine exercices de cardio et exercices de tonification musculaire.

En plus des habituels mouvements ondulants et sensuels venus tout droit des danses latines, la Zumba Sentao ajoute du piquant au programme en incorporant une chaise qui sera utilisée comme support, step, banc... au gré des parties du corps travaillées et des effets chorégraphiques recherchés.

Pushups, squats et contractions ont aussi toute leur place dans cette nouvelle version de la Zumba.

Atmosphère endiablée, énergie débordante et pétillante, avec le petit plus que saura apporter la chaise à votre programme.

Les activités proposées par l'Atrium : musculation, fitness (10 activités), Zumba (adultes et enfants), danse, gym traditionnelle.

Coordonnées :

75, avenue des fusillés, 62110 Hénin-Beaumont

03 21 49 12 29

Site internet : <http://centreatrium.com/>

Email : contact@centreatrium.com

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 21 h et le samedi de 10 h à 18 h



Le prof du mois (Zumba Sentao) : Sylvie Boucher vous attend « dès la rentrée pour découvrir ce programme spécialisé pour renforcer l'équilibre et stabiliser les muscles du tronc en utilisant le support de la chaise afin de réaliser des chorégraphies sur des musiques entraînantes.

Vous apprendrez à utiliser une chaise et le poids de votre corps, pour augmenter votre force musculaire, améliorer votre endurance et tonifier votre silhouette tout en vous amusant ».



Crédit photo : l'equipe.fr

Mothieu Bauderlique défendra nos couleurs à Rio en 2016 !

Le boxeur héninois Mathieu Bauderlique jouait gros le 10 juillet dernier à Sofia, face au Bulgare Spas Genov : rien de moins qu'une place aux Jeux olympiques de Rio, en 2016 !

Le match avait tout du traquenard, dans une salle chauffée à blanc par la perspective de voir son champion battre le Français.

Sans doute survolté par cette ambiance, Spas Genov s'est, dès le coup de gong initial, lancé dans le combat avec un engagement disproportionné. Au 2e round, sur un choc de têtes, le Bulgare a été si profondément entaillé que l'arbitre a été contraint de stopper l'affrontement. La blessure de son adversaire étant imputable à

ce dernier, qui s'était jeté tête en avant sur lui, Mathieu Bauderlique aurait alors dû être déclaré vainqueur.

Les juges ont cependant préféré prononcer un match nul technique et c'est finalement d'une commission de l'Association internationale de boxe amateur (AIBA) qu'est arrivée, le 4 août, la bonne nouvelle : après concertation, ses membres ont décidé d'attribuer la place qualificative pour les JO à l'Héninois.

La Municipalité adresse à Mathieu ses plus vives félicitations et espère le voir porter haut, à Rio, les couleurs de la France et de notre ville.

Jérémy Cadot n'a pas démerité

Sacré champion d'Europe par équipes en juin dernier à Montreux (Suisse), Jérémy Cadot s'est incliné dès les quarts de finale des Championnats du monde qui se sont déroulés il y a quelques semaines à Moscou (Russie). Défait 7 touches à 15 par le Russe Artur Akhmatkhuzin, vice-champion du monde 2013, le sociétaire du Cercle d'escrime héninois a probablement vu s'évanouir ses chances de participer aux prochains Jeux olympiques.

C'est aussi la rentrée à Passion fitness !

Dès le 7 septembre, les « accros » des salles de sport pourront bénéficier des activités proposées par l'association sportive Passion fitness : cours adultes de fitness à partir de 16 ans, ateliers gymniques pour les enfants de 3 à 5 ans, ateliers de danse et de zumba pour les enfants de 7 à 13 ans.

Les cours se déroulent à la Salle Debeyre à Beaumont :

- adultes : lundi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 (cours mixtes et adaptés aux débutants) ;
- enfants : mercredi de 15 h 30 à 16 h 30 (3-5 ans) et de 16 h 30 à 17 h 30 (7-13 ans).

Le 1er cours d'essai est gratuit !

Renseignements : 06 82 29 49 00 ou Salle Debeyre aux heures de cours ou Mairie de Beaumont ou Maison de quartier de Beaumont.

Courriel : passion.fitness@yahoo.fr

Site : fitnessbeaumont.e-monsite.com

LE JUJITSU TRADITIONNEL : UN ART MARTIAL AUTHENTIQUE !

La discipline est basée sur la pratique de katas (figures conventionnelles), de la self-défense, de techniques au sol et d'exercices de respiration. Elle vise à apporter un équilibre physique et mental, un principe de vie.

Le club héninois existe depuis 1982 et propose des entraînements adaptés à toutes les tranches d'âge. « Il n'y a aucune compétition, d'où un respect mutuel sur le tatami et non une dualité. », indique Jacques Delforge, secrétaire et directeur technique du club.

Ce féru d'histoire des arts martiaux, en plus de prodiguer son savoir-faire, met en avant les bienfaits de la pratique du jujitsu traditionnel chez l'enfant : « L'accent est mis sur l'équilibre, l'adresse, la coordination, pour parfaire son système locomoteur et sensoriel. » Autre point important pour les enfants : l'apprentissage progressif de l'autodiscipline.

Pour cela, Jacques est attentif à des notions simples telles que politesse à travers les différents saluts et

toutes les formes de respect. La pratique n'est ni dangereuse ni brutale.

Les adultes, quant à eux, trouveront dans cet art martial « un moyen de se détendre, de se ressourcer ». Avec un peu d'entraînement, chaque pratiquant est ainsi en mesure d'évacuer les tensions physiques et mentales de fin de journée...

Bon à savoir !

Les trois premières séances sont gratuites. Seul un survêtement ou un kimono et un certificat médical d'aptitude vous seront nécessaires. Ce sport se fait uniquement dans le cadre du loisir : il n'y a pas de compétitions.

Reprise des cours à la salle Courtin de l'Espace François Mitterrand :

- lundi 7 septembre à 20 h pour les adolescents et les adultes ;
- vendredi 11 septembre à 18 h 30 pour les enfants jusqu'à 13 ans, suivi du cours des adolescents et adultes à compter de 19 h 45.

Le 13 septembre, participez à la Fête du sport !

La rentrée approche et, avec elle, ses bonnes résolutions : reprendre le sport, ou en découvrir un nouveau. La Municipalité et les associations sportives ont décidé de vous faciliter la tâche, en proposant à tous des démonstrations et initiations gratuites.

**Dans le cadre de la Grande braderie,
rendez-vous le dimanche 13 septembre,
de 9 h à 17 h, Place Carnot**



Grand Concours

Meilleur
Papi

Meilleure
Mamie



Concours Meilleur Papi, Meilleure Mamie, première édition : inscrivez-vous !

Dans le cadre de la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, qui se déroulera du 12 au 18 octobre prochain, la Municipalité d'Hénin-Beaumont, en partenariat avec le Centre communal d'action sociale, a souhaité rendre hommage aux grands-parents qui, forts de leurs valeurs, se sont impliqués auprès des leurs, dans la vie professionnelle et / ou citoyenne (associations, bénévolat, etc.).

En avant-première des manifestations de la Semaine bleue, le concours se déroulera le dimanche 4 octobre, dès 15 h, dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville, autour du verre de l'amitié.

Règlement : ce concours s'adresse à tous les grands-parents, sans condition d'âge, domiciliés sur la commune, possédant un talent particulier (bénévolat, acte citoyen, chant...) et parrainés par un tiers (enfants, petits-enfants, amis...).

Il se déroule en 3 temps, sur 10 à 15 min maximum :

1. Présentation : parcours de vie, valeurs... ;
2. Hommage : intervention d'un enfant ou petit enfant pour parler de son aîné ;
3. Talent : chant, danse, sketch, poème, acte citoyen...

Les candidats auront jusqu'au 13 septembre inclus pour s'inscrire en retournant le bulletin ci-dessous par voie postale, ou en le déposant dans les urnes prévues à cet effet (disponibles à l'accueil de la mairie, au stand du marché ou au CCAS).

L'ensemble des candidatures reçues sera étudié par un premier jury à la mi-septembre ; 10 seront retenues (5 dames et 5 messieurs) et les participants à la grande finale du 4 octobre seront avertis par courrier.

Steeve Briois, maire d'Hénin-Beaumont et député européen sera président de cérémonie ; Aurélia Beigneux,

adjointe aux Affaires sociales et vice-présidente du CCAS, des membres du Conseil des sages et les directions de l'Établissement public et du Foyer-logements Louis Pasteur composeront le grand jury, qui remettra les prix du Meilleur Papi et de la Meilleure Mamie de l'année, ainsi que ceux des premiers dauphins.

Les familles et les amis sont attendus nombreux pour soutenir leur candidat(e) et l'avis du public sera également pris en compte à hauteur de 50 % (un bulletin sera remis à l'entrée à chaque personne, pour voter sur place).

Ce concours est pour vous !

Vous remplissez les conditions ? Vous avez envie de partager un talent, une passion, un engagement ? Vous avez un grand-parent que vous souhaitez mettre à l'honneur ? Alors ce concours est pour vous !

Bulletin d'inscription

Bulletin à retourner au CCAS, 5 rue Conchali, 62110 HENIN-BEAUMONT

Présentation :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Nombre d'enfants : Nombre de petits-enfants :

Vous êtes : Retraité Actif Sans emploi

Indiquez votre dernière activité professionnelle :

Loisirs :

Adhésion à un club ou une association : Oui Non

Si oui lequel ?

Pratique d'une activité sportive ou artistique : Oui Non

Si oui, laquelle ? :

Loisirs ou passe-temps favoris :

Prestation artistique ou sportive choisie pour l'élection :

En quelques mots, être grand-mère ou grand-père, pour vous c'est :

J'ai pris connaissance du règlement et j'en accepte les dispositions ; j'accorde également aux organisateurs tous droits d'utilisation dans le cadre du droit à l'image.

Fait à Le

Lu et approuvé, signature

1 - Les organisateurs se réservent tout liberté d'admettre, d'ajourner ou refuser les candidatures

2 - Attention : pour être valide, le bulletin doit être retourné signé, accompagné d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile

LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE NATIONALE
DES RETRAITÉS ET
DES PERSONNES ÂGÉES

C'est bientôt la Semaine bleue !

Du 12 au 18 octobre, la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées sera déclinée à Hénin-Beaumont à travers une série d'animations destinées à nos anciens, cœur et moteur de la cité.

Le programme détaillé de l'opération vous sera présenté dans le prochain numéro d'*Hénin-Beaumont c'est vous !* D'ici là, nous vous invitons à vous rapprocher de la Municipalité et du CCAS, organisateurs de l'évènement : inscriptions aux activités, navettes, renseignements... Il sera répondu à toutes vos questions.

Repas des aînés en ouverture de la Semaine bleue

Lundi 12 octobre de 12 h à 19 h
Espace François Mitterrand

Gratuit, il s'adresse à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant sur la commune.

Inscriptions (fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile) :

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Matin 9h-12h	CCAS Rue de Conchali	COLYSEE 135, rue Pasteur	CCAS Rue de Conchali	COLYSEE 135, rue Pasteur	CCAS Rue de Conchali
Après-midi 14h-17h	COLYSEE 135, rue Pasteur	CCAS Rue de Conchali	CCAS Rue de Conchali	CCAS Rue de Conchali	COLYSEE 135, rue Pasteur

Prendre soin de nos aînés, c'est toute l'année !

Si la Semaine bleue permet de mettre régulièrement en lumière nos aînés, c'est tout au long de l'année que les associations héninoises travaillent avec – et pour – eux à leur bien-être et à leur bonne insertion dans la vie citoyenne de la commune.

Retraités et personnes âgées bénéficient ainsi de l'implication des trois associations phares que sont le Club de l'âge d'or, les Fils d'argent et le Temps de vivre (avec ses clubs de l'amitié, de couture, d'aquagym, de patchwork..).

N'hésitez pas à les soutenir et à les rejoindre :

- Club de l'âge d'or : M. Pausé (03 62 90 57 74 ou 06 73 09 80 40) ;
- Fils d'argent : M. Gillon (06 11 62 00 51) ;
- Temps de vivre : M. Ternaux (03 21 76 60 90).



Un été ludique et pédagogique dans les centres de loisirs

Camping, parc équestre, kermesses, parc d'attractions, baignade, cinéma... étaient au programme des réjouissances estivales pour les enfants inscrits dans les différents centres de loisirs de la ville. Le développement de l'esprit de curiosité et du goût de la découverte faisaient également partie des activités prévues, grâce à des ateliers peinture, photographie, cuisine, théâtre ou vidéo.

De façon méritée, parents et enfants n'ont pas manqué de remercier les animateurs des centres Léon Blum, Suzanne Lacore-Carnot, Guy Mollet et André Pantigny. Remerciements auxquels se joint évidemment la Municipalité.





Les parents plébiscitent les centres de loisirs !

Depuis plusieurs mois, la Municipalité reçoit d'excellents retours quant à la qualité des centres de loisirs. « Davantage de sorties, plus variées, de très bons spectacles de fin de centre et une bonne organisation générale » : tels sont les propos qui reviennent le plus souvent dans la bouche des parents, indique Déborah Delcourt, animatrice vacataire depuis 2008.

Nos concitoyens parents de plusieurs enfants ont apprécié les sorties à la journée, notamment celles au Parc Les Loupiots (dont l'entrée est payante) et au Parc des Cytises à Lens. Autant d'activités que beaucoup n'auraient pu proposer à leurs enfants, faute de moyens.

De leur côté, les équipes d'encadrants constatent – et apprécient ! – une hausse des budgets qui leur permet d'acheter davantage de matériel pour les activités. Déborah l'assure : c'est avec toute sa confiance que son enfant fréquentera, dès qu'il en aura l'âge, les centres de loisirs héninois !



La rentrée arrive, les TAP reviennent !

Dès le premier jour de l'année scolaire, les animateurs des Temps d'activités périscolaires seront prêts à accueillir les enfants des établissements de la ville, afin de leur proposer des activités variées, divertissantes et / ou pédagogiques.

Les TAP fonctionneront de 14 h à 17 h les :

- mardi : écoles Guy Mollet, Lacore-Carnot, Dubreucq, Rousseau, Octave Legrand et Bracke-Desrousseaux ;
- jeudi : groupes Michelet et Pantigny ;
- vendredi : groupes Léon Blum, Breuval et Fallières.

Selon les établissements, seront pratiqués :

- sport : football, natation, tennis, rugby, handball,

ping-pong, ultimate, tir à l'arc, fléchettes, hockey, gymnastique ;

- danse : contemporaine, hip-hop, zumba ;
- arts plastiques ;
- théâtre ;
- aéromodélisme et simulateurs de vol ;
- jeux de société ;
- musique ;
- activités manuelles ;
- activités culinaires.

Il n'y a pas que les devoirs, dans la vie d'un enfant...

Vers un nouvel éclairage public : moins de consommation d'énergie, moins d'entretien et plus de luminosité !

L'éclairage public de la commune est assuré par 4.800 points lumineux. 4 agents sont chargés de leur maintenance et des opérations de dépannage sur le réseau et les 97 postes d'éclairage public.

Le parc actuel de candélabres est relativement ancien. Cela induit non seulement des interventions régulières afin de maintenir l'éclairage en bon état de fonctionnement et de répondre aux nombreuses demandes des riverains, mais aussi une importante consommation d'électricité.

Afin d'améliorer la qualité de l'éclairage public et de limiter son coût, la Municipalité a initié cette année un programme de remplacement des éclairages actuels par des éclairages à LED. Une première installation a été réalisée sur une partie du boulevard des Frères Leterme.

Ce type d'éclairage permettra de réaliser jusqu'à 60 % d'économie sur la consommation d'électricité, tout en assurant un meilleur niveau de luminosité. Une ampoule classique d'une puissance de 125 W sera ainsi remplacée par une lanterne LED de 40 W. Un autre avantage de l'éclairage LED est le plus faible niveau d'entretien permis par la plus longue durée de vie des ampoules.

Une étude portant sur l'éclairage public de la collectivité a été réalisée afin de disposer d'un état des lieux du

parc de candélabres. Les résultats, qui seront connus à la fin de ce mois, permettront d'engager des opérations de remplacement des éclairages dans l'ensemble des quartiers, selon le niveau de vétusté des équipements. Un planning des travaux sera alors être établi et communiqué aux habitants.

L'acquisition de ces nouveaux éclairages sera subventionnée par la Fédération départementale de l'énergie, en fonction du niveau d'économie d'énergie réalisé.

Cette subvention permettra de financer en moyenne 50 % du coût d'un éclairage LED, dans la limite de 500 lanternes par an. La diminution du niveau de consommation d'électricité devrait également entraîner une diminution du coût de l'abonnement au fournisseur d'énergie.

Parallèlement au remplacement progressif des anciens éclairages, de nouvelles horloges astronomiques gérant l'allumage des ampoules seront installées sur les postes d'éclairage public, afin de mieux gérer la période d'éclairage. De même, de nouveaux capteurs de luminosité seront posés.

Tous ces équipements contribueront eux aussi à la réalisation d'économies d'énergie et donc à une diminution des dépenses de la collectivité !

REFECTION DES VOIRIES

1 - Réfection de la voirie de l'avenue du Bord des Eaux à partir du 5 octobre pour une durée de 10 jours ouvrés (section rond-point de Fly et rond-point du Cinéville)



- Rabotage et mise en œuvre de 4 400 m² d'enrobés en chaussée, 250 m² en trottoirs
- renforcement du corps de chaussée sur certains tronçons (+ de 1 000 m³)
- pose de 125 m de bordures
- remise à niveau de 11 ouvrages d'assainissement
- 150 m² de marquage de passages piétons et traçage de 700 m de lignes continues

Coût total : 253 000 € TTC

2 - Réfection de la voirie d'une partie de la rue Paul Vaillant-Couturier à partir du 24 août pour une durée de 15 jours ouvrés (section rue H. Barbusse à place Semard).

- Rabotage et mise en œuvre de 1 500 m² d'enrobés en chaussée et 125 m² en trottoirs
- pose de 100 m de bordures et 50 m de caniveaux
- 60 m² de marquages au sol et 200 m de lignes continues

Coût total : 70 000 € TTC

3 - Réfection de la voirie de la rue Henri Dunant à partir du 31 août, pour une durée de 14 jours ouvrés.

- Rabotage et mise en œuvre de 1 800 m² d'enrobés en chaussée et 25 m² en trottoirs
- pose de 115 m de bordures et 65 m de caniveaux
- 21 m² de marquage de passages piétons

Coût total : 46 000 € TTC

4 - Réfection de la voirie d'une partie de la rue Jules Ferry à partir du 24 août pour une durée de 12 jours ouvrés (section voie verte à rue Brossette)

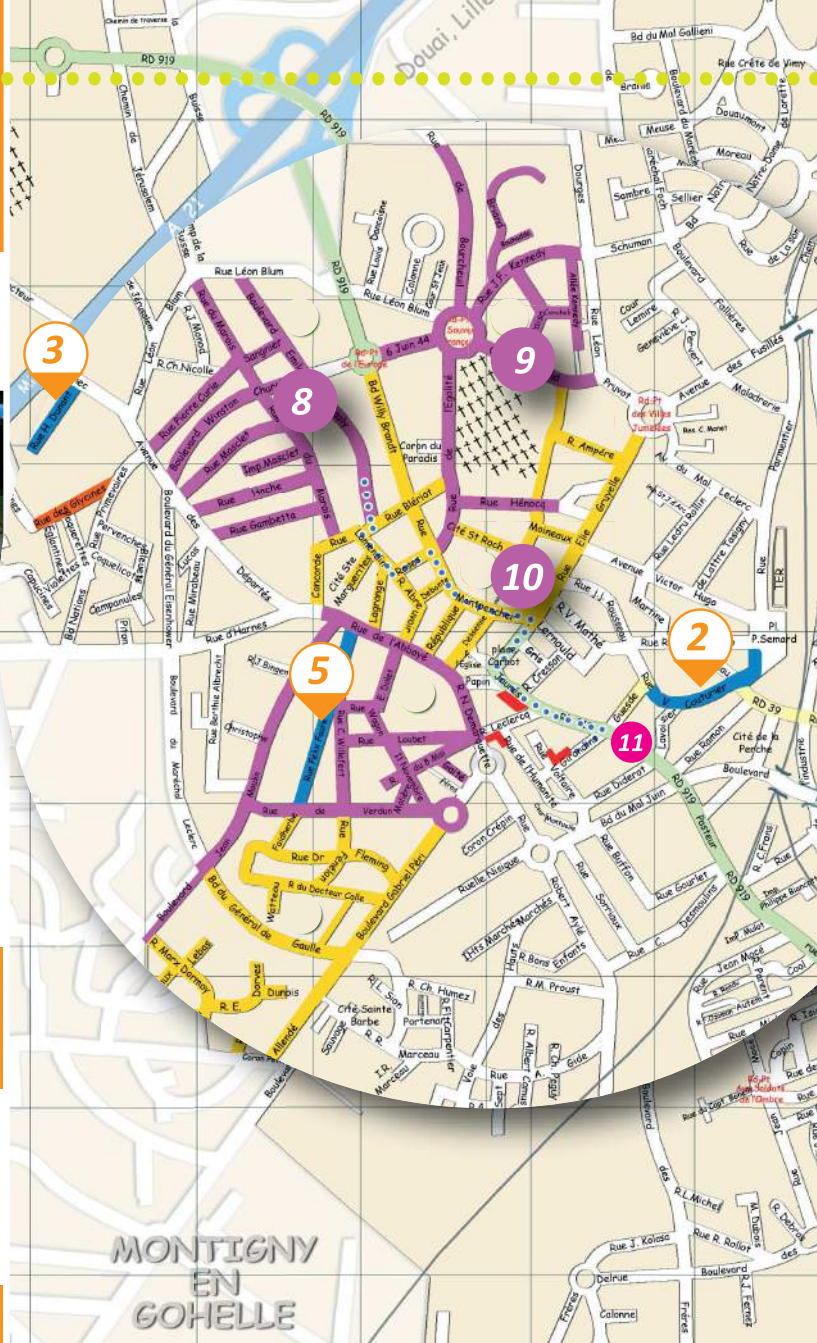
- Rabotage et mise en œuvre de 3 500 m² d'enrobés en chaussée
- pose de 70 m de caniveaux

Coût total : 67 000 € TTC

5 - Réfection de la voirie de la rue Félix Faure à partir du 24 août pour une durée de 12 jours ouvrés.

- Rabotage et mise en œuvre de 2 000 m² d'enrobés
- pose de 20 m de caniveaux en béton
- mise à niveau de 60 bouches à clefs

Coût total : 41 000 € TTC



REHABILITATION DU COLLECTEUR DU CENTRE-VILLE



Septembre 2015 à avril 2016 - Centre-ville

Dès le mois de septembre, des travaux de réhabilitation des tuyaux d'assainissement des eaux usées du centre-ville seront réalisés sur une durée de 8 mois. Le projet comprend des travaux de renouvellement et de réhabilitation par injection de collage et par projection de mortier sur les collecteurs des rues Lamendin, des Roses, Montpencher, Pasteur, Jules Guesde et place Carnot.

Hénin-Beaumont c'est vous !

Les travaux dans votre quartier



REMISE EN ETAT DU MARQUAGE ROUTIER

Ces marquages sont entièrement réalisés par les agents municipaux de la ville :

7 - Secteur de Beaumont

- 48 passages piétons
 - 23 lignes stop
 - 8 cédez-le-passage
- environ 450 m² de marquage

8 - Secteur des rues Curie, Gambetta, du Marais, bd Basly

- 25 passages piétons
 - 1 ligne stop
- environ 270 m² de marquage

9 - Secteur des rues de l'Égalité, Kennedy, Octave Legrand

- 18 passages piétons
 - 2 lignes stop
 - 8 cédez-le-passage
- environ 160 m² de marquage

10 - Secteur des rues Elie Gruyelle, Blériot, place de la République, bd Willy Brandt, du 24 août au 11 septembre

- 32 passages piétons
 - 8 lignes stop
 - 2 cédez-le-passage
- environ 400 m² de marquage

TRAVAUX REALISES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

11-RUE PASTEUR

les 7, 8 et 9 septembre
Entre la rue Henri Lerclerc et la rue Jules Guesde
- Réfection du tapis





Optic 3000

Votre vue n'est pas un commerce

Historiquement, la boutique Optic Hancart existe depuis les années 50. Eric Vandeginste a racheté le magasin dans les années 90, puis le nom de l'enseigne a changé pour devenir celui que vous connaissez actuellement : Optic 3000.

Alors qu'il ne souhaitait pas forcément que son fils devienne opticien, Eric a vu celui-ci suivre ses traces : voilà maintenant sept ans que Guillaume a été diplômé. Eric s'est alors concentré sur la boutique de Leforest, laissant le champ libre à Guillaume.

Coup de jeune dans le magasin, des travaux ont été réalisés cet hiver ; « Nouveau magasin, nouvelle équipe, nouvel élan, nouveau dynamisme ! » annonce fièrement Guillaume. Que les phobiques du changement se rassurent, Guillaume respecte la profession. Il a toujours voulu faire le métier traditionnel d'opticien, avec l'aide de toute la technologie moderne pour améliorer les services proposés. D'ailleurs, la devise du magasin est affichée sur le tableau d'acuité visuelle « Etre à l'écoute, professionnel, transparence, proximité, tradition, service. » Devise à laquelle on peut ajouter la convivialité.

Guillaume travaille avec Élodie Carlier, jeune opticienne diplômée d'optométrie (étude des défauts visuels), spécialité qui permet de mieux mesurer le défaut visuel et, ainsi, de trouver la correction optique optimale adaptée à chaque personne. Pionnier de la lentille à l'époque de son père, Guillaume pourra vous expliquer à quel point les corrections sont adaptables à la lentille et affirme même « pouvoir mieux faire qu'avec des lunettes ». Effectivement, en dehors des lentilles standards pour faible à moyenne correction, c'est du sur-mesure.

Toujours à la recherche de la satisfaction du client, Guillaume vous proposera des montures que l'on ne va pas retrouver chez les concurrents : des montures soit très originales, soit distribuées de manière sélective. De même, il fait en sorte que la majorité des verres proposés et utilisés soient des verres français. Le site internet est un site vitrine et non-marchand. Les collections et offres promotionnelles sont par ailleurs présentées sur Facebook.



Optic 3000

110 rue Elie Gruyelle - 03 21 08 10 80

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Page Facebook : Optic 3000 - www.optic-3000-lunettes.fr

Votre commerce de cigarettes électroniques, Alternocig, change d'adresse :
1b3 place Jean Jaurès b2 110 Hélin-Beaumont

La box aux vapoteurs

Cigarettes électroniques



Depuis le 22 mai, vous avez certainement aperçu une « box » sur un parking en vous rendant sur la zone commerciale. Un peu curieux comme endroit et pourtant il s'agit d'une réelle volonté de la part de Tanguy Hameau.

Ancien boulanger-pâtissier, Tanguy a été contraint d'arrêter cette profession : il est devenu allergique à la farine. Un drame pour lui, car il aimait son métier. « Complètement détruit », il a su remonter la pente et s'est mis à chercher une reconversion. C'est un « battant », il lui fallait juste un peu de temps pour encaisser la nouvelle.

Au départ, il envisageait une reconversion dans la photo, sa passion. Après réflexion, il s'est lancé dans le commerce des cigarettes électroniques : c'est un produit qui fonctionne bien et les arômes, ça le connaît ! La seule chose dont il était sûr, c'était l'emplacement, idéal étant donné le nombre de passages dans la zone. Un choix mûrement réfléchi pour ce local hors du commun.

Aidé d'un ami, Tanguy a mis la main à la pâte pour la construction de sa box et c'est avec fierté qu'il vous présente ses produits : cigarettes électroniques, liquides aux arômes divers, batteries et accessoires. Il privilégie les liquides français, fabriqués dans la région (Béthune, Le Touquet...) et les marques connues ; pas les imitations. « Dans le monde de la vap', les fabricants s'adaptent au moindre problème » et tentent de rendre le produit le plus sain possible. Conscientieux, il teste les produits pour pouvoir vous guider : « Chaque client est différent et chaque produit aussi ». Tanguy apprécie ces moments d'échanges avec le client. Outre les arômes dits classiques, vous trouverez dans La Box aux Vapoteurs, une gamme hipster avec des saveurs telles que irish coffee, pina colada, miel-citron...

Soucieux de pratiquer des tarifs attractifs, Tanguy Hameau estime qu'il est possible de concilier prix, produits de qualité et fabrication française : « C'est un état d'esprit... »



La Box aux Vapoteurs

Av. du Bord-des-Eaux

06 06 78 36 29

Du mardi au samedi de 10 h à 19 h

laboxauxvapoteurs@gmail.com

page Facebook : La Box aux Vapoteurs

Twitter : @boxauxvapoteurs

ELECTIONS REGIONALES

6 ET 13
DECEMBRE 2015



REVISION DES LISTES ELECTORALES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Qui dirigera la nouvelle grande région Nord – Pas-de-Calais – Picardie ? Cela dépendra de *votre* choix en décembre prochain...

Jusqu'au 30 septembre, il sera exceptionnellement possible de

vous inscrire pour désigner votre président(e) de région.

Les demandes d'inscription déposées depuis le 1er janvier 2015 seront elles aussi prises en considération dès cette année et permet-

tront de voter en décembre 2015.

Attention : les demandes déposées après le 30 septembre 2015 ne permettront de voter qu'à compter du 1er mars 2016.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Soit en se déplaçant à la mairie avec les pièces exigées ;
- Soit en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées.

QUI PEUT VOTER ?

Pour être électeur il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais participent uniquement aux élections municipales et européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

A savoir : à 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

OU S'INSCRIRE ?

- soit à la mairie de votre domicile ;
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

PIECES A FOURNIR

- formulaire Cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (pour une démarche sur place ou par courrier, disponible en mairie) ;
- pièce d'identité récente (en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an) prouvant votre nationalité française (pasport ou carte nationale d'identité) ;
- si vous êtes devenu Français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (pasport ou carte d'identité valide ou périmée depuis moins d'un an) plus une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple) ;
- justificatif de domicile.

RADIATIONS : ATTENTION

En dehors des radiations d'office (décès de l'électeur, perte des droits civils et politiques) et des radiations demandées par l'INSEE (inscription dans une autre commune, dans un autre bureau de vote, déchéance de la nationalité française), la vérification de la légalité des inscriptions est menée par une commission administrative qui étudie la situation de l'électeur concerné. Les électeurs n'ayant plus d'attache avec la commune sont concernés (retour des enveloppes de propagande ou des cartes électorales).

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à signaler leur changement d'adresse afin de permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, sous peine d'être radiés de leur ancien bureau de vote.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie, au Service électoral, pour tout renseignement

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Tél. : 03 21 74 87 29 / 03 21 74 87 23

Baptêmes civils

Le baptême civil – ou baptême républicain – est un acte laïc et symbolique qui permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou des parrain(s) et marraine(s) pour son enfant. Sans valeur légale, il ne lie pas les parrains et marraines par un lien contractuel. Leur engagement de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition est un engagement moral fort vis-à-vis du filleul ou de la filleule.

En mairie d'Hénin-Beaumont, les baptêmes civils sont célébrés une fois par trimestre, le matin.

Dates des célébrations de baptêmes civils pour 2016 :

- samedi 5 mars ;
- samedi 21 mai ;
- samedi 3 septembre ;
- samedi 3 décembre.

Vous pouvez d'ores et déjà retirer les dossiers de demande de célébration au Service état-civil

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Tél. : 03 21 74 99 80 / 03 21 74 99 82

MODIFICATIONS SUR LE RESEAU DES LIGNES TADAO



Le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle (SMT) vous informe qu'à compter de la rentrée 2015, plusieurs changements interviennent sur l'implantation des arrêts et les trajets des bus Tadao. Les modifications concernant la gare SNCF prennent effet au 21 septembre, les autres seront effectives dès le 1er septembre.

Gare SNCF : la gare sera désormais desservie, toutes les 15 minutes, par la Bulle 1, entre 6 h et 21 h, de manière à favoriser la correspondance entre trains et bus. Le nouvel itinéraire comptera un arrêt rue Parmentier (arrêt Gare SNCF) et rue de la Maladrerie (arrêt Rimbaud). L'arrêt Carnot de la rue Elie Gruyelle sera déplacé de 120 m en direction de la place Carnot.

Polyclinique : un bus de la ligne 15 passera toutes les 30 minutes entre 6 h et 20 h place de la République, à destination de la Polyclinique.

Cimetière paysager : la ligne 21 ne passera plus par la polyclinique mais desservira le cimetière paysager (nouveau terminus de la ligne : centre commercial Cora de Courrières).

Pour toute question, contactez le SMT au 03 21 08 06 36

La Croix-Rouge à la rencontre des habitants



Jusqu'au 3 octobre, la Croix-Rouge française enverra des équipes à la rencontre des habitants de la ville, à leur domicile, afin de les sensibiliser sur l'intérêt général et les projets spécifiques de l'association.

croix-rouge française

Les personnes qui le désirent pourront alors adhérer à la Croix-Rouge.

Les bénévoles susceptibles de se présenter chez vous seront identifiables par un badge et le port de vêtements aux couleurs de l'association.

Ils peuvent intervenir entre 12 h et 21 h du lundi au vendredi, de 12 h à 18 h le samedi.

Ils ne vous demanderont en aucun cas d'argent en chèque ou espèces.

Aucune personne ne sera abordée dans la rue ou dans des lieux publics, ni aucun prospectus distribué.

En cas de doute sur l'identité d'un bénévole, appelez la Police municipale : 03 21 74 87 33

Groupe majorité municipale

L'opposition réclame la suppression des activités de notre ville

« Du pain et des jeux ! ». C'est par cette formule méprisante que l'opposition attaque régulièrement les animations et manifestations populaires auxquelles vous vous rendez toujours plus nombreux.

Allergique à tout ce qui est convivial, chaleureux et dépolitisé, l'opposition stérile et revancharde, après avoir réclamé la fin de l'aide aux associations pour l'organisation de leurs réceptions, exige aujourd'hui la mort de tout ce qui a pu vous plaire cet été.

Rappelons qu'en conseil municipal, ses représentants ont déposé un amendement visant à supprimer toutes les activités de notre ville.

Ainsi, on lisait dernièrement sur les réseaux sociaux qu'un proche de Marine Tondelier, Jean-Pierre Carpentier, exigeait la suppression d'Hénin-Plage. De la même manière, Patrick Piret, le photographe d'Eugène Binaisse, s'insurgeait récemment contre les lots, médailles et coupes dont les associations ont besoin pour promouvoir leurs activités et leur insuffler tout le dynamisme nécessaire. Pire, il souhaitait même la suppression du feu d'artifice du 14 juillet !

Incapables de faire leur autocritique, les membres de l'opposition et de l'ancienne majorité voudraient qu'Hénin-Beaumont et ses habitants cessent de vivre. Après des années d'immobilisme et de léthargie, l'opposition s'est réfugiée derrière la situation financière. Pourtant, nous avons fait des économies réelles et importantes par rapport à l'ancienne équipe municipale.

Nous l'avons prouvé, faire bouger la ville, ça ne coûte rien de plus que de la bonne volonté et quelques bonnes idées. Ce n'est donc pas de la gabegie que de faire Hénin-Plage, ça n'est pas du gaspillage d'aider les associations, ça n'est pas jeter l'argent par les fenêtres : c'est de l'investissement à court, moyen et long terme.

L'image de la ville s'améliore nettement, à tel point que l'on entend partout qu'Hénin-Beaumont est « la ville qui bouge » dans le secteur.

Et cela, nous l'avons obtenu tout en respectant notre promesse de baisser les impôts. A vrai dire, l'opposition ne se soucie pas de l'état des finances de la ville, elle s'inquiète juste de voir la ville lui échapper définitivement, de constater jour après jour que notre équipe et nos concitoyens sont en parfaite osmose et jouent la même partition. La chance a échappé aux successeurs de Gérard Dalongeville ; ils ont eu toute latitude pour améliorer les choses, et ils ne l'ont pas fait !

Ces menteurs professionnels persistent à raconter n'importe quoi, notamment sur un cumul des indemnités de Steeve Briois qui ne relève au mieux, que de leur imagination, au pire, de leur incompétence crasse : un député-maire ne peut cumuler deux indemnités, par le fait de l'écrêtement.

Ce qui veut dire que Steeve Briois coûte moins cher aux contribuables de notre ville qu'un adjoint d'une des villes voisines. C'est-à-dire clairement moins cher que ce que pouvait vous coûter Eugène Binaisse ! Les indemnités des élus de notre ville sont les plus faibles de France, pour une masse de travail pourtant considérable.

Pendant ce temps, l'opposition reste inexistante en dehors de ses outrances et injures, comme en témoigne la campagne médiatique de Marine Tondelier tout l'été auprès des Roms et des migrants de Calais.

Non seulement l'opposition ne fait aucune proposition pour notre ville, mais elle pratique clairement la préférence étrangère !

Les élus de la majorité municipale. Contact : majorite.heninbeaumont@gmail.com

Groupe Agissons Unis pour Hénin-Beaumont

Jamais à court d'entourloupes, le FN a réduit l'espace réservé à l'opposition dans le journal municipal, mais il ne nous fera pas taire. Reconverti en animateur sur le podium du concert du 14 juillet ou à Hénin-Plage, Steeve Briois prône le rejet de l'autre avec le sourire : sur son blog, le maire d'Hénin-Beaumont a les mêmes obsessions que Jean-Marie Le Pen. Défenseur des classes moyennes qui gagnent plus de 8 000 € par mois dont les allocations familiales vont baisser (02/07/15) – les plantureuses indemnités de maire et député européen de Steeve Briois lui font perdre le contact avec la réalité – M. Briois veut augmenter le budget de l'armée (14/07/15) et réduire le droit d'asile pour les migrants qui fuient les dictatures et les guerres (18/07/15) qu'il veut priver de tout soin médical (24/07/15). En réalité, la France accueille en proportion 2 fois moins de demandeurs d'asile que l'Allemagne et 8 fois moins que la Suède d'après les chiffres du CCFD. Derrière les sourires, M. Briois est un nationaliste d'extrême droite qui vous ment. Eugène Binaisse, Stéphane Filipovitch, Geoffrey Gorillot, David Noël, Sandrine Rogé et Marine Tondelier agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com



GRANDE BRADERIE

DU CENTRE-VILLE ET DE LA GARE

L'Agenda

13 SEPTEMBRE

Mardi 1er septembre

Collecte de sang organisée par l'EFS : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, Salle des Fêtes.

Mercredi 2 septembre

71e anniversaire de la libération de la ville : 18 h, cimetière centre.

Samedi 5 septembre

« Il était une fois le Pas-de-Calais libéré », convoi de véhicules militaires et troupe musicale militaire : à partir de 11 h 30, place de la République.

Heure du conte sur le thème de la forêt : 16 h, à la médiathèque.

Marché aux puces organisé par les Anciens Zouaves : de 8 h à 18 h, voie des Hauts-Marchés (réservations au 06 09 30 24 35).

Dimanche 6 septembre

Marché aux puces organisé par Festi.Com.Hénon : de 8 h à 19 h, lot. Jean Domagalla (réservations au 06 66 93 13 51).

Tournoi anniversaire des 10 ans d'Hénon-Beaumont Futsal : de 10 h à 19 h, Espace François Mitterrand.

Concours de la ville par les Cracks de mulot : de 9 h à 15 h, salle de javelot au stade Birembaut.

Mercredi 9 septembre

Heure du conte sur le thème de la forêt : à 16 h à la médiathèque.

Samedi 12 septembre

Les rentrées du foot 2015 par l'Olympique héninois.

Cinéma en plein air : Place de la République, 21 h 30, film *Maléfique*

Samedi 12 et dimanche 13 septembre

Vitalsport : de 9 h à 18 h le samedi et de 10 h à 18 h le dimanche, parking du magasin Décathlon.

Dimanche 13 septembre

Grande braderie du centre-ville et de la gare : 8 h à 18 h, réservations aux Relations publiques (03 21 74 87 27).

Fête du sport : de 10 à 18 h, place Carnot.

Mercredi 16 septembre

Repas dansant du club de l'Âge d'or : dès 12 h, au Foyer Léon Jouhaux (réservations au 03 62 90 57 74).

Heure du conte sur le thème de la forêt : à 16 h, à la médiathèque.

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées du patrimoine : voir programme en pages intérieures.

Dimanche 20 septembre

Championnat régional féminin de pétanque organisé par HB Pétanque : de 8 h à 15 h, stade Birembaut.

Du vendredi 18 au mardi 22 septembre

Fête foraine en centre-ville.

Samedi 26 septembre

Heure du conte sur le thème de la forêt : à 16 h, à la médiathèque.

6^e édition du Trail des îles & color trail de France organisés par Coach sport santé : retrait des dossards de 9 h à 12 h et départ des courses dès 14 h, sur le site d'Aquaterra, parc des îles. Informations et bulletin d'inscription sur www.traildesiles.com

Dimanche 27 septembre

Tournoi de badminton organisé par le Badminton club d'Hénon-Beaumont : de 8 h 30 à 19 h, Espace François Mitterrand.

Championnat de Cartel organisé par les Cracks de mulot : de 9 h à 15 h, à la salle de javelot du stade Birembaut.

Mercredi 30 septembre

Repas dansant du club de l'Âge d'or : dès 12 h, foyer Léon Jouhaux (réservations au 03 62 90 57 74).

Samedi 3 octobre

Concours de tarot organisé par La Garde sans : à partir de 13 h, au Colysée.

Heure du conte sur le thème des sorcières : à 16 h à la médiathèque.

Du samedi 3 au mardi 6 octobre

Exposition « Mémoire du XXe siècle » organisé par Hennium : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la Salle des Fêtes.

Votre santé, c'est important !

Un ensemble d'associations, institutions et établissements participeront à cette manifestation pour proposer aux habitants des informations, découvertes d'activités, dépistages et conseils dans les domaines liés à leurs préoccupations de santé : cancer, Alzheimer, obésité, maladies cardiovasculaires, diabète, hypertension, SIDA, tabagisme, alimentation...

Des animations et des ateliers seront également présents : sophrologie, esthétique, jeux de mémoire, sport adapté... Des séances d'activités seront proposées aux habitants non seulement le jour du forum mais aussi à son issue, selon les besoins exprimés par chacun.

Forum santé

Samedi 26 septembre
de 10 h à 18 h,
Restaurant scolaire Darcy
(à côté de la maison de
quartier Darcy)

Informations

Service des relations publiques de la Ville d'Hénon-Beaumont

03 21 74 87 27



Hénin-Beaumont

Salon de la Pologne



3 et 4 octobre
Espace François Mitterrand